

Des Joliettains s'illustrent lors de la Grande Guerre

Serge Cholette

Volume 20, Number 2, 2014

Le colloque d'automne de la Fédération : *Le Québec s'en va-t-en guerre... 1914-18*

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/72719ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (print)
1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cholette, S. (2014). Des Joliettains s'illustrent lors de la Grande Guerre. *Histoire Québec*, 20(2), 19–20.

Des Joliettains s'illustrent lors de la Grande Guerre

par Serge Cholette, vice-président de la Société de généalogie de Lanaudière

Serge Cholette est administrateur bénévole de la Société de généalogie de Lanaudière depuis 2012. Autodidacte, il est passionné d'histoire et de généalogie. Aujourd'hui vice-président et coordonnateur du bulletin Nos Sources. Auteur du récit de Pierre Cholette, L'Enfant perdu et retrouvé... 35 ans plus tard (2007).

Le 83^e Régiment de Joliette, fondé en 1871, offrait un entraînement de qualité. Certains officiers eurent le privilège d'intégrer les rangs du célèbre 22^e Régiment lors du premier conflit mondial. Charles Tariou de Lanaudière est né à Joliette le 10 septembre 1862, du mariage de Charles Barthélemy Gaspard Tariou de Lanaudière, seigneur de Joliette et Lavaltrie, et de Julie Arthémise Taché. Ses études lui valurent d'être admis au Barreau le 10 juillet 1883. Après quelques années de pratique en société avec M^e J. Landry, il entreprit une carrière militaire.

Major dans le régiment de Joliette, il assistait au couronnement de George V, en 1911, en Angleterre à titre de commandant de l'un des contingents canadiens. Le 19 octobre 1912, le major est promu au grade de lieutenant-colonel. Au début de la Première Guerre, le lieutenant-colonel de Lanaudière s'enrôla dans

l'une des compagnies originaires du 22^e Régiment canadien-français et le lieutenant-colonel Pierre Édouard Leclerc se distingua aux côtés du futur gouverneur général Georges P. Vanier.

La Première Guerre conduisit le lieutenant-colonel de Lanaudière en Angleterre, attaché à l'état-major de la 2^e Division canadienne, puis au Corps d'armée canadien en qualité de *area and district commander* dans les armées en France et en Belgique. Il fut un temps commandant du glorieux et célèbre 22^e Régiment canadien-français.

Il est décédé à Montréal le 2 juin 1926 à l'âge de 63 ans 9 mois, célibataire et dernier de la descendance.

« On raconte que lors des funérailles de son maître, la bête fidèle aurait suivi le corbillard à travers la ville sans aucun guide. »

100^e anniversaire de la Première Guerre mondiale

Le 4 août 1914, le Canada se trouvait en guerre contre l'Allemagne à la suite de la Grande-Bretagne. Notre statut constitutionnel nous permettait tout juste de juger des ressources à engager dans le conflit. Nos dirigeants d'alors ne se doutaient pas de la durée ainsi que des malheurs et des conséquences de cette guerre que l'on a qualifiée de Grande Guerre.

L'armée choisit d'installer sa base à Valcartier au Québec pour regrouper et entraîner nos soldats. Jusqu'en 1914 nos forces militaires comptaient à peine plus de 3 000 hommes. De 1914 à 1916, un peu moins de 400 000 hommes s'enrôlaient volontairement.

La dernière année, le nombre d'admissions chutait considérablement à partir du mois de juillet. Le gouvernement, à ce moment du



Lieutenant-colonel P. E. Leclerc.
(Photo : Archives de la Société d'histoire de Joliette de Lanaudière)



Charles Tariou de Lanaudière pose ici sur son cheval à Amherst, en Nouvelle-Écosse, en 1915.
(Photo : Archives de la Société d'histoire de Joliette de Lanaudière)



Le lieutenant-colonel Charles Tariou de Lanaudière (2^e rangée 4^e à gauche) et Georges P. Vanier au centre de la 4^e rangée en haut.

LA PRESSE, 15 janvier 1922

« L'un des nôtres, le lieutenant-colonel Charles Tariou de Lanaudière vient de recevoir un beau témoignage du président de la République française pour ses services de guerre en France, alors qu'il était commandant de place dans la zone des armées. Le lieutenant-colonel de Lanaudière qui en 1914 était l'officier commandant du 83^e régiment de Joliette fut un des premiers à offrir ses services, lorsqu'on organisa le 22^e bataillon où il accepta le grade de major. En Angleterre, il commanda pendant quelque temps le 23^e bataillon de réserve et en France, après avoir servi au front avec son bataillon, le 22^e, il fut nommé commandant de place, position qu'il occupa jusqu'à la fin de la guerre, en reconnaissance de ses services, la France vient de lui décerner, par décret en date du 16 mars 1919, la médaille de la reconnaissance française. Cette médaille est en bronze avec bas-relief et est attachée à un ruban tricolore. La citation suivante accompagne la médaille : " Major au 22^e Bataillon d'infanterie canadienne, il n'a cessé de se rendre utile à la population civile de son secteur, en lui apportant un aide matérielle considérable, en même temps que le réconfort le plus utile." Ce parchemin, daté de Paris, est signé par le président de la commission de l'ordre national de la Légion d'honneur, par le secrétaire général de l'ordre et par le ministre des Affaires étrangères, M. Stephen Pichon. Le lieutenant-colonel de Lanaudière a reçu du général Armstrong, commandant de la division de Montréal, des félicitations auxquelles nous joignons les nôtres. »

Sources

Gagnon Gilbert, Bulletin printemps 2014, ShMRCA
 L'Étoile du Nord, 10 juillet 1918
 Nosracines, bibli.ulaval.ca
 Société de généalogie de Lanaudière
 Société d'histoire de Joliette de Lanaudière

conflit, décidait d'organiser et de maintenir une force de 500 000 hommes. L'enrôlement obligatoire remplaçait le volontariat.

La conscription de 1918 tant décriée au Québec comme inutile et discriminatoire a été un sujet de divergence avec les provinces anglophones relativement à la participation à cette guerre.

Le 83^e Régiment de Joliette n'a pas été appelé à aller au front, mais certains soldats et officiers ont eu le privilège de joindre les rangs de prestigieux bataillons du célèbre 22^e Régiment canadien-français.

Proclamation de la paix

Le gouverneur général du Canada avait reçu du secrétaire d'État anglais pour les colonies un télégramme lui annonçant que la proclamation de la paix avait été lancée par le roi George V, dans l'Empire, le 1^{er} juillet.

Par le roi, une proclamation de George R.I. :

« Attendu qu'un traité de paix définitif entre nous et les puissances associées et le gouvernement allemand a été conclu à Versailles, le 22^e jour de juin dernier;

Nous avons cru devoir ordonner que ce même traité soit publié, soit rendu public dans tous les Dominions, lorsqu'il sera possible de le faire, et nous déclarons à tous nos biens aimés sujets, notre volonté et plaisir que sur échange des rectifications, ledit traité de paix soit observé inviolablement sur terre et sur mer, et en quelque endroit que ce soit; leur commandant et leur enjoignant sévèrement d'en prendre avis et de s'y conformer.

Daté à notre palais de Buckingham, ce premier jour de juillet, en l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent dix-huit et la dixième année de notre règne, Dieu sauve le Roi. »